



COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESS RELEASE

N° xxx/2018

Lomé, le 31 juillet 2018

LES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CEDEAO INSTALLENT JEAN-CLAUDE KASSI BROU DANS SES FONCTIONS

La 53^{ème} session ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), tenue le lundi 31 juillet 2018, à Lomé, au Togo, a servi de cadre à la prestation de serment du président de la Commission de l'organisation régionale, l'ivoirien Jean-Claude Kassi Brou.

C'est devant un parterre de hautes personnalités ouest-africaines, dont 13 des 15 chefs d'Etat de la Cedeao, que M. Brou a officiellement été installé dans ses fonctions du chef de l'organe exécutif de la Cedeao.

Après l'hymne de la Cedeao chanté par une chorale d'enfants, le chef de l'Etat togolais, et président en exercice de la Cedeao, Faure Essozimna Gnassingbé, a invité le président de la Cour de justice de la Communauté, l'honorable Juge Jérôme Traoré, à faire prêter serment au président de la Commission.

Auparavant, il a demandé au président du Conseil des ministres de la Cedeao, le ministre togolais des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine, Prof. Robert Dussey, de rappeler l'acte juridique nommant le président de la Commission, et de le présenter solennellement à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Après lecture de la décision de nomination et un bref résumé de la biographie de M. Brou, Robert Dussey a invité le président de la Conférence à faire prêter serment à celui-ci par le président de la Cour de justice de la Communauté.

Vêtu d'un costume bleu, d'une chemise blanche et d'une cravate de couleur bleu ciel, le nouveau président de la Commission, debout, faisant face au Juge Jérôme Traoré et aux dirigeants, la main droite levée, a déclaré : «Moi, Jean-Claude Kassi Brou, je jure de servir loyalement et fidèlement la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en ma qualité de Président de la Commission de la CEDEAO,sans solliciter, ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à la Communauté dans l'exercice de mes fonctions».

Après cette déclaration, le président de la Cour de justice a redonné la parole à celui de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement pour faire constater la prestation de serment de Jean-Claude Kassi Brou.

Et au président Faure Essozimna Gnassingbé de conclure la cérémonie en déclarant : « Monsieur le président de la Commission de la CEDEAO, votre serment est bien reçu et accepté. Nous vous renvoyons à l'exercice de vos fonctions. Il en sera dressé procès-verbal pour y recourir en cas de besoin ».

Après ce protocole, M. Brou a signé les actes de sa prestation de serment ,avant de prononcer son discours dans lequel il a exprimé sa gratitude à l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao pour avoir accepté sa nomination, particulièrement le président ivoirien, Alassane Ouattara.

Jusqu'à sa nomination comme président de la Commission de la Cedeao par les dirigeants ouest-africains lors de leur 52^{ème} session ordinaire tenue le 16 décembre 2017, à Abuja, au Nigéria, Jean-Claude Kassi Brou était ministre de l'Industrie et des Mines en Côte d'Ivoire depuis octobre 2012.

Auparavant, il avait occupé le poste de Conseiller économique et financier du Premier ministre ivoirien, de 1991 à 1995. En 1996, il sera nommé directeur de Cabinet du Premier ministre, poste qu'il conservera jusqu'en 1999. Pendant cette période et parallèlement à ses fonctions, il fut aussi le président du Comité des privatisations.

Jean-Claude Kassi Brou a également travaillé pendant huit ans à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), où il a occupé successivement les postes de directeur des Relations internationales et de celui des Etudes, jusqu'en 2005.

Il a ensuite dirigé le département des Etudes économiques et de la Monnaie, avant d'être nommé Conseiller spécial du gouverneur et Contrôleur général de 2007 à 2008. Il a aussi été le Représentant résident de la Banque mondiale pour le Tchad de 2010 à 2012.

M. Brou est titulaire d'un doctorat en Sciences économiques, d'une maîtrise (MBA) en Finance de l'Université de Cincinnati, dans l'Etat d'Ohio, aux Etats-Unis d'Amérique, et d'une autre maîtrise de l'Université nationale de Côte d'Ivoire.

Il a démarré sa carrière professionnelle au Fonds monétaire international (FMI) en 1982, en tant qu'économiste principal, et a servi également au Sénégal, de 1990 à 1991, en tant que Représentant résident du FMI.

Il parle couramment le français ainsi que l'anglais, et comprend le portugais de même que l'espagnol. Jean-Claude Kassi Brou est marié et père de deux enfants.

Outre le président de la Commission, cinq (5) nouveaux juges de la Cour de Justice de la Cedeao ont également prêté serment. Il s'agit de la capverdienne Januaria Tavares Silva Moreira Costa, de la nigériane Dupe Atoki, de l'ivoirien Gberi-Be Ouattara, du ghanéen Edward Amoako Asante, et du sierra-léonais Kekura Bangura.

Ils sont nommés pour un mandat de quatre(4) ans non renouvelable, et leur mandat prend effet à compter de la date de leur prestation de serment devant le président en exercice de la Conférence, donc ce 31 juillet 2018.

**Publié par: Le Département de la Communication, La Commission de la CEDEAO
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

**Published by: Department of Communication, ECOWAS Commission
No 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District Abuja – Nigeria**

Tel: (234) (9)3147641 Fax: (234) (9)3147641/3005 E-mail: info@ecowas.int
